



déclaration CTSD 33 du 07/09/2017

Monsieur le Directeur Académique,

La rentrée scolaire 2017 se fait sous tension. Une tension avant tout politique, créée par un ministre hyper-communicant qui multiplie les annonces, lance des polémiques et cherche à cliver la communauté éducative.

M. BLANQUER veut à tout prix marquer son changement à lui, et ce dès cette rentrée, alors même qu'à l'Unsa Education nous ne cessons de clamer que l'Éducation a besoin de sérénité et de continuité. Polémiques sur les méthodes de lecture utilisées à l'école primaire, procès de l'égalitarisme et du pédagogisme des réformes précédentes. Cette rentrée marque le retour des conservateurs au détriment des progressistes, dont nous nous revendiquons. Le positionnement ministériel est un mauvais coup porté à l'efficacité de l'École qui a besoin de temps long. La Refondation de l'École, amorcée par le gouvernement précédent avait comme objectif la lutte contre la reproduction des inégalités sociales. Ce nouveau ministre s'applique, depuis sa nomination, à déconstruire cette réforme systémique : remise en cause des rythmes scolaires dans le 1er degré, affaiblissement des PDMQC au profit des CP à 12 en REP, retour des classes bi langue au collège, EPI laissés à l'appréciation individuelle de chacun... Autant de mesures qui, pour l'Unsa Education, ne pourront que reproduire voire renforcer les inégalités sociales et entretenir la société des élites.

Si l'on ajoute à ces mesures la suppression des contrats aidés d'EVS administratifs, les enseignants voient leurs tâches se complexifier et, en guise de récompense, le gouvernement remet en cause les engagements de revalorisation financière fixés dans le cadre du PPCR. Pour l'UNSA Education, ces mesures ne permettront pas de résoudre la crise du recrutement dans l'Education Nationale mais l'aggraveront

Dans le premier degré en Gironde, 183 contrats aidés ont reçu la semaine dernière leur lettre de non renouvellement. Porteur des évolutions nécessaires de la direction et du fonctionnement de l'école, l'UNSA Education ne peut pas laisser faire sans rappeler la nécessité de cette aide administrative qui avait été actée dans le protocole sur la direction d'école que nous avons signé en 2006. L'aide administrative a toujours été la variable d'ajustement de la politique des emplois aidés. Cette disparition va contribuer à la dégradation des conditions de travail des directeurs. Le ministre reconnaît la lourdeur de la fonction dans la circulaire adressée aux recteurs le 31 juillet 2017 et préconise de privilégier les directions d'écoles sans décharge hebdomadaire pour l'octroi exceptionnel d'aide administrative. Nous soulignons, d'ailleurs, ici que ces directeurs n'ont pas tous pu bénéficier l'an passé de la totalité des 4 ou 10 jours de décharge qui leur étaient dûs. L'UNSA Education réclame le maintien de l'existant et la création à terme d'un secrétariat pérenne pour les directeurs.

Concernant les autres contrats aidés qui interviennent dans les établissements du 2nd degré, pouvez-vous, M le Directeur académique, nous faire état de la situation en Gironde ? L'UNSA

Education revendique ici leur utilité dans les établissements ; cette présence d'adultes supplémentaires est une participation nécessaire au fonctionnement de la vie scolaire et de l'administration de certains établissements. De plus, les contrats aidés ne concernent pas que l'Ecole. Certains sont employés par les collectivités locales, avec des impacts directs sur l'école et les élèves (périscolaires, TAP, cantine, associations etc.). L'UNSA Education dénonce cette baisse conséquente de moyens qui impacte fortement le quotidien des élèves et le fonctionnement des écoles, et accompagnera les collègues dans leurs actions.

L'UNSA Education reste vigilante sur la décision de Monsieur le ministre du dédoublement des classes de CP et sur l'échéancier donné pour l'élargissement aux classes de CE et aux autres REP. Si nous approuvons la nécessité de porter les efforts sur les zones où la difficulté scolaire est la plus importante, nous défendons aussi la pérennisation des postes « Plus de maîtres que de classes ». C'est un moyen de travailler en équipe en portant des regards croisés sur les difficultés de l'élève. Pour l'UNSA Education, dédoubler en CP en délaissant les autres niveaux, par absorption des moyens est un non sens !

Concernant les ajustements de rentrée dans notre département, le solde des mesures fin juin était de 25 ouvertures. Malgré le constat de la baisse des taux d'encadrement dans chaque segment, ce solde sera cette année encore insuffisant pour permettre à toutes les classes du département de travailler dans de bonnes conditions. S'y ajoute un manque de personnels enseignants. La fin de l'année passée a été compliquée en raison de la problématique du remplacement avec des conséquences sur les décharges de directeurs des petites écoles, et l'impossibilité de récupération des heures de ZIL/BD/TRS. L'UNSA Education s'inquiète pour cette année scolaire. Vous envisagez de recruter des contractuels faute de pouvoir intégrer des inéats en nombre suffisant. Nous constatons que la gestion nationale et locale des demandes de mouvements interdépartementaux est bloquée. L'UNSA Education souhaite remettre en lumière la question des calibrages. Dans l'urgence de cette rentrée, l'UNSA Education demande l'ouverture de la liste complémentaire.

Les élus UNSA Education
Vincent FAUVEL
Christophe FLOREAN
Cathy GAUDIN
Patrick LABESSE
Cédrine SANCIER
Nathalie TANTY